CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83275** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004

Raison sociale : CESSON PLOMBERIE CHAUFFAGE SOLAIRE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/04/2025

Sigle : CPCS

Capital : 40 000

12 COURS DE LA VILAINE
35510 CESSON-SEVIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2004B00302

Siret : 452 416 233 00057

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0038380-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10393320604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10393320604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 99 86 08 87 **Fax :**

Portable : 06 32 08 98 05

Responsabilité légale :
CPBB (887 940 021) / CHOUCQ THOMAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : cpcsplomberie@gmail.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 485 720 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	10	09/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E83275** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/04/2025
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2004B00302

Siret : **452 416 233** **00057**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0038380-1
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10393320604
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10393320604
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **CESSON PLOMBERIE CHAUFFAGE SOLAIRE**
Sigle : CPCS
12 COURS DE LA VILAINE
35510 CESSON-SEVIGNE

Téléphone : 02 99 86 08 87 **Fax :**
Portable : 06 32 08 98 05

Site Internet :
E-mail : cpcsplomberie@gmail.com

Responsabilité légale :
CPBB (887 940 021) / CHOUCQ THOMAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/10/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.